

D'autre part, aucune variation bien nette en longitude n'étant révélée par la comparaison des résultats de 1933 avec ceux de 1926, la Commission estime qu'il n'y a pas à refaire une opération des longitudes avant un délai d'au moins dix ou quinze ans, qu'il appartiendra aux deux Unions de fixer au cours d'une de leurs prochaines Assemblées Générales.

*Commission 19. (VARIATION DES LATITUDES)*

1. La réduction définitive du mouvement du pôle pour la période 1931.0 jusqu'à 1936.06 n'a pas été publiée par M. Kimura. La Commission prie donc l'Union Astronomique d'accorder une subvention spéciale de 350 livres sterling pour cette publication.

2. La Commission émet le vœu que la subvention usuelle soit accordée pour les travaux du Bureau central, sous la direction du professeur Carnera.

3. La Commission demande qu'on exprime sa reconnaissance envers le professeur Carnera pour l'énergie, le zèle et les hautes connaissances scientifiques qu'il a montrés dans l'élaboration des observations, et l'en remercie vivement.

*Commission 20. (PETITES PLANÈTES, COMÈTES ET SATELLITES)*

L'Union recommande la continuation des recherches du professeur Leuschner sur les petites planètes, qui sont très utiles et sont caractérisées par leur très grande précision.

*Commission 22. (ÉTOILES FILANTES)*

1. La Commission insiste très respectueusement à nouveau pour que le Gouvernement Français veuille bien prendre des mesures pour explorer le site de la grande masse météorique de Chinguetti (Adrar).

2. La Commission suggère que quelque observatoire de l'hémisphère austral consacre une partie de son activité à l'étude des étoiles filantes, de préférence un observatoire de la Nouvelle-Zélande, où des travaux de ce genre ont déjà été effectués avec un succès marqué depuis plusieurs années.

3. La Commission félicite l'Association Astronomique Tchécoslovaque au sujet de l'achèvement de son atlas céleste gnomonique à l'usage des observateurs d'étoiles filantes, et recommande que cet atlas soit publié aussitôt que possible et au moindre prix de vente.

La Sous-Commission de la Lumière zodiacale et des phénomènes analogues a voté la résolution suivante:

4. Que des observations simultanées de la lumière zodiacale sur des plaques étalonnées soient entreprises dans quelque station équatoriale, en connexion avec les travaux du professeur Donitch à Assouan.

*Commission 23. (CARTE DU CIEL)*

1. La Commission considérant que les sept volumes du Catalogue photographique dont les observatoires d'Hyderabad, d'Edimbourg et d'Oxford avaient accepté la charge à la place des observatoires de Potsdam et de Rio de Janeiro, sont maintenant prêts pour l'impression, et considérant que les fonds mis en réserve par l'Union sont insuffisants pour couvrir les frais de leur impression, demande instamment à l'Union Astronomique de lui continuer jusqu'à l'achèvement de la publica-